

# Budget primitif 2024

## Budget principal et budgets annexes

---

Date : 5 mars 2024  
Conseil communautaire



# 1. L'environnement financier et économique du budget primitif 2024

---

# Un exercice budgétaire contraint en dépit d'une légère inflexion du contexte macro-économique

## Des perspectives de croissance à nouveau atone en zone euro

- **En 2024, les prévisions de croissance** s'établissent à 0,8% selon la Banque de France
- **Une inflation orientée à la baisse mais au-delà du seuil des 2%** : estimations comprises entre 2,4% et 2,6% selon les instituts
- **Des projections soumises à des incertitudes dans le contexte géopolitique international**
- **Conséquences pour les collectivités territoriales** : contraction des recettes notamment de la TVA, augmentation des dépenses en lien avec le niveau d'inflation...
- **Stabilisation des taux bancaires** à un niveau élevé après une nette remontée

## Une loi de finances 2024 qui apporte des évolutions mineures

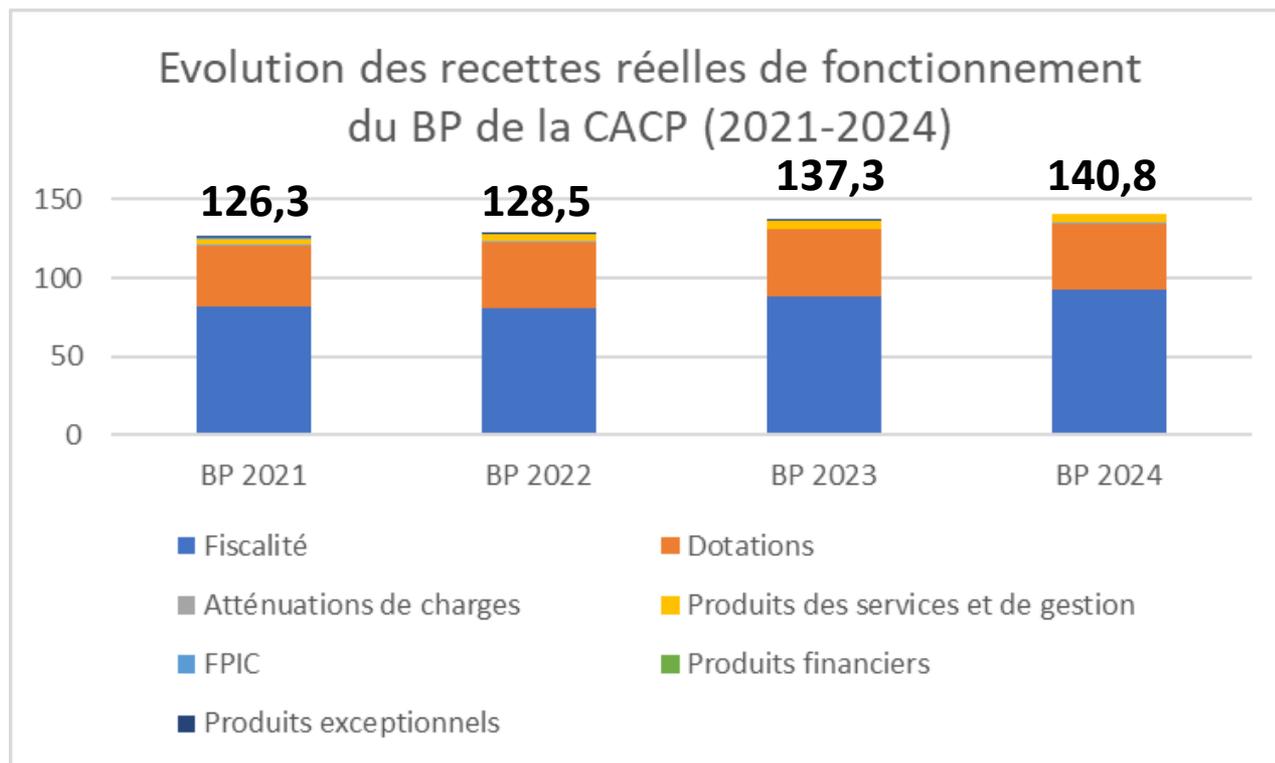
- **Une loi de finances qui n'emporte pas de bouleversement d'ampleur** : augmentation du fonds vert à hauteur de 2,1 milliards (montant révisé par décret du 21 février 2024), mise en extinction progressive des dispositifs pour faire face à l'inflation énergétique...
- **Un niveau de revalorisation des bases** élevé à hauteur du niveau de l'inflation soit 3,9% avec des conséquences sur la taxe foncière, la taxe d'habitation, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- **Interrogation récurrente** sur les modalités de participation des collectivités territoriales au redressement des finances publiques

## 2. Les équilibres du budget primitif 2024 Budget principal

# Des recettes faiblement dynamiques ne permettant de faire face que partiellement à la progression des dépenses

Un panier de recettes réelles de fonctionnement en progression de 2,5% par rapport au BP 2023 (140,8 millions d'euros)

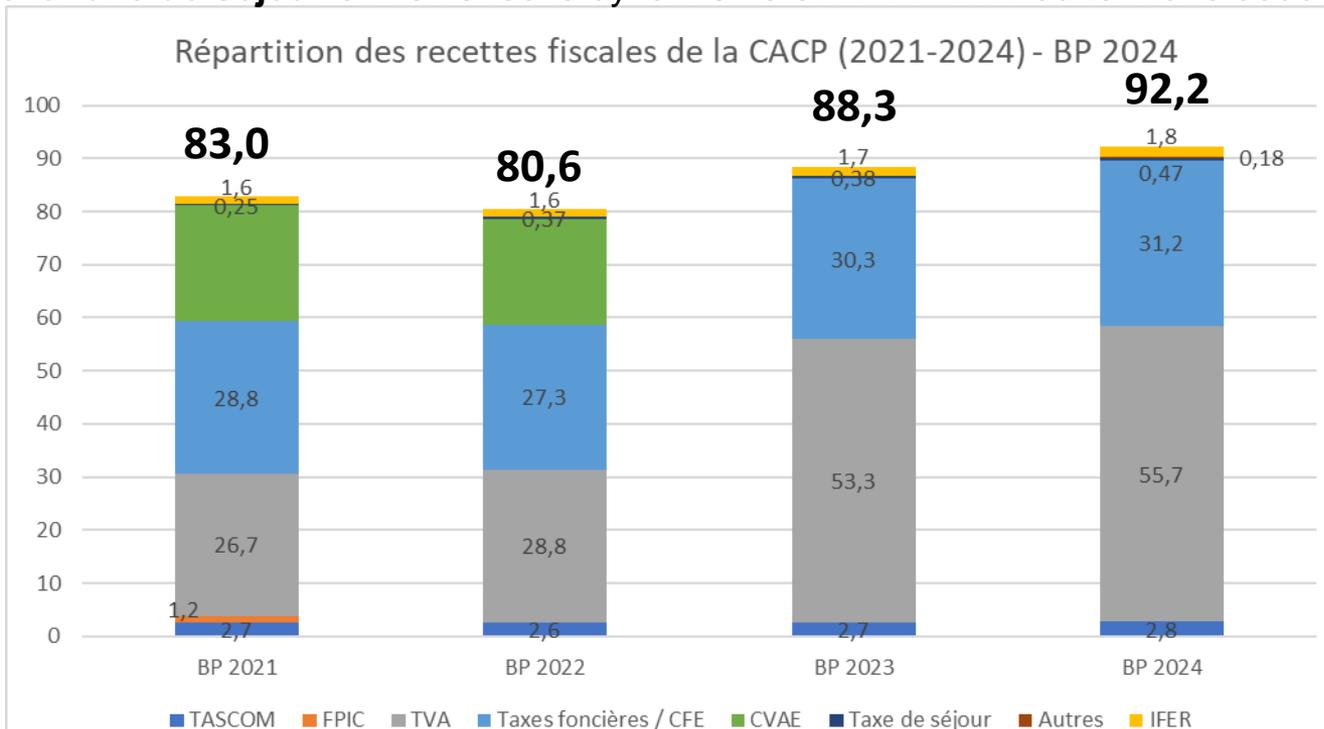
- **Une progression des recettes fiscales de 4,4%** sous la seule influence de la revalorisation automatique des bases
- **Diminution des dotations de l'Etat à hauteur de 35,4 millions d'euros** en 2024 (-1,5%)
- **Stabilisation des recettes des services et de gestion à périmètre constant** (4,6 millions d'euros) qui retrouvent leur tendance d'avant la crise du Covid en lien notamment avec la fréquentation des équipements sportifs et culturels de la CACP



# Des recettes fiscales enregistrant une progression modérée en 2024

Des recettes fiscales s'établissant à 92,2 millions d'euros désormais étroitement corrélées à la TVA

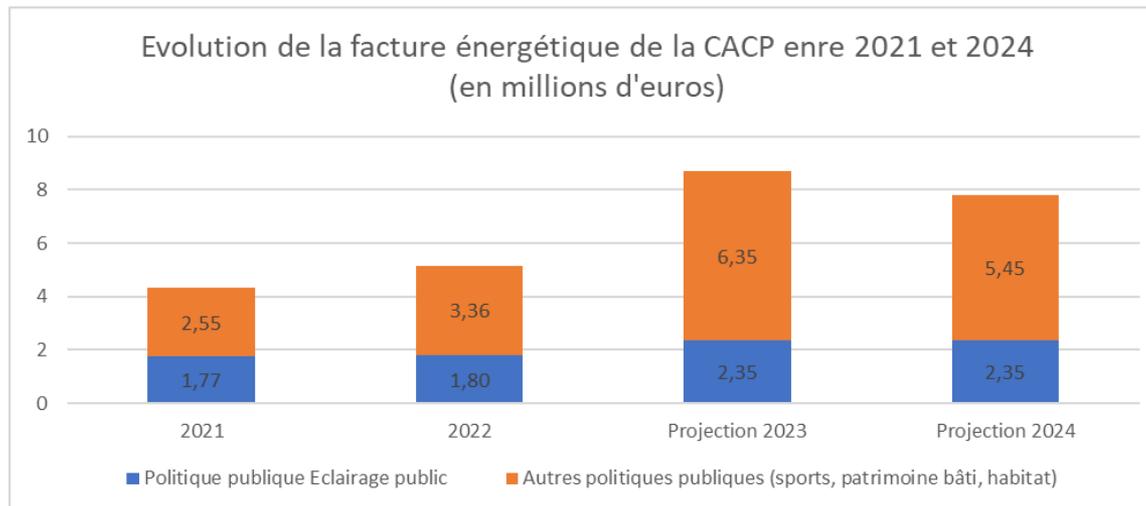
- **TVA est la principale ressource fiscale de la CACP** depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises
- **Représente 55,7 millions d'euros en 2024** soit 60% des ressources fiscales de la CACP avec des ajustements à prévoir en cours d'exercice (+3% par rapport au montant perçu en 2023)
- **Taxe foncière et la cotisation foncière des entreprises** s'établissent à 30,3 millions d'euros en 2024
- **Progression de la taxe de séjour** en lien avec le dynamisme et l'attractivité du territoire doublée d'un effet JO en 2024



# Des dépenses de fonctionnement en progression sous l'effet de l'inflation et des engagements contractuels

Une section de fonctionnement qui continue d'enregistrer les conséquences de l'inflation notamment sur le plan énergétique

- **Des dépenses réelles de fonctionnement en augmentation de 2,7% (112,6 millions d'euros)** dont une grande partie est en lien avec l'inflation ou les engagements contractuels de la CACP
  - Diminution du prix moyen du gaz (-32%), mais qui ne compense pas la progression du prix moyen de l'électricité (+12%) et du chauffage urbain (+2%) ;
  - Révision des prix sur les marchés publics : restauration, papier...
- **La poursuite de la mise en place en place du plan de sobriété de la CACP entamé dès 2022**
  - Eclairage public : poursuite de l'extinction de certaines zones sur des horaires dédiés, poursuite du déploiement du dispositif « J'allume ma rue » ;
  - Bâtiments administratifs, équipements sportifs et culturels : limitation de la température de chauffe et fermeture pendant certaines périodes de vacances
  - Rationalisation de l'offre des piscines



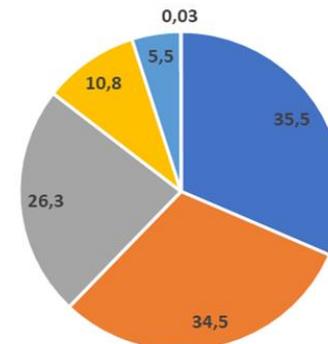
# Des dépenses de fonctionnement en progression sous l'effet de l'inflation et des engagements contractuels

Une section de fonctionnement qui continue d'enregistrer les conséquences de l'inflation notamment sur le plan énergétique

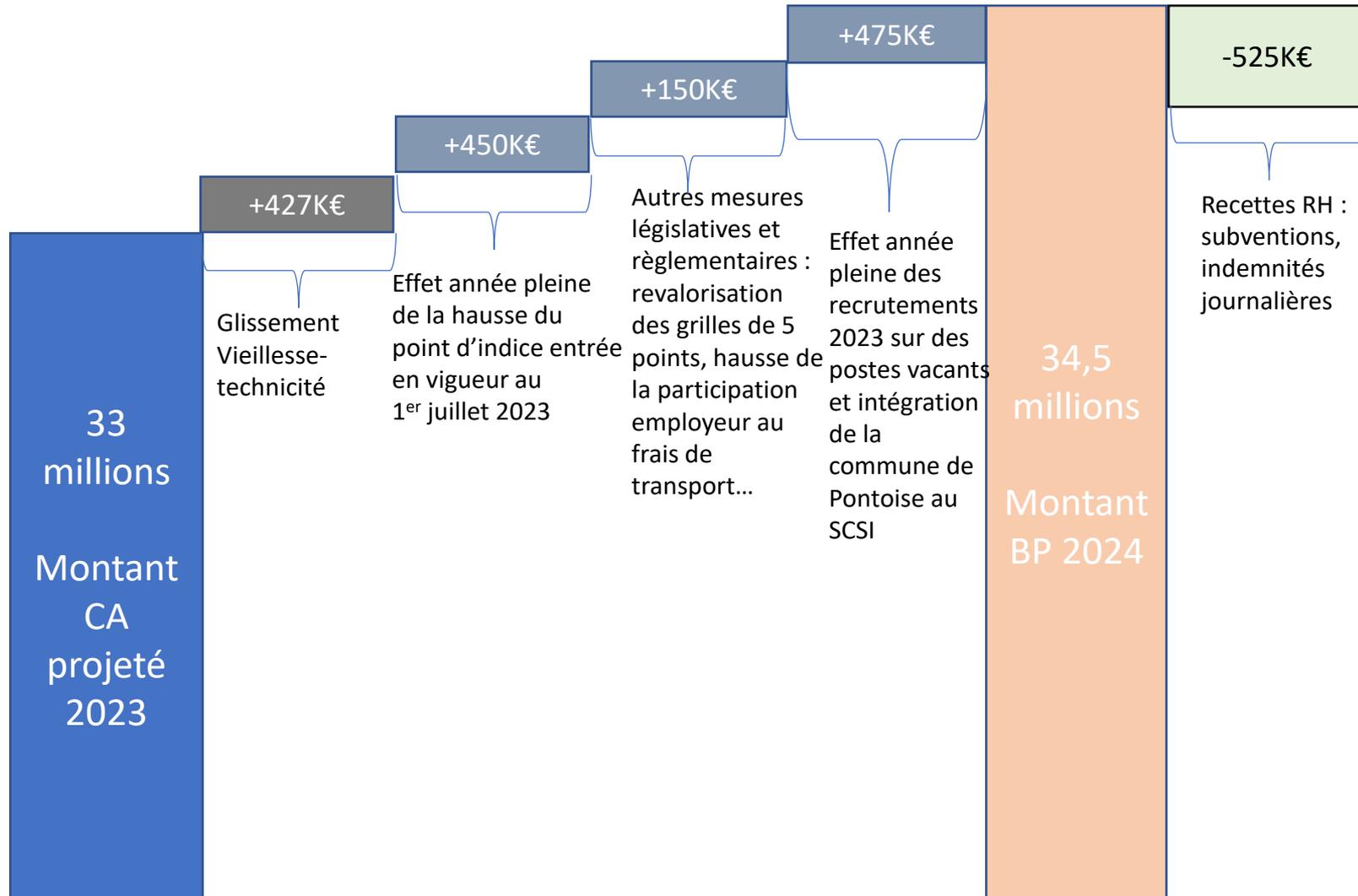
- **Des charges courantes de fonctionnement dont la progression est limitée à +1,8% (35,46 millions d'euros)** grâce à un pilotage fin de la dépense et aux efforts réalisés
- **Une progression nette de la masse salariale limitée à +3%** prenant en compte des mesures réglementaires et qui enregistre également l'intégration de la commune de Pontoise dans le SCSI (34,49 millions d'euros) :
  - Effet année pleine de la revalorisation du point d'indice : +455.000 euros ;
  - Revalorisation des grilles indiciaires et l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : +55.000 euros
- **Des subvention et participations en diminution de 1,2% (6,28 millions)** qui permettent néanmoins de poursuivre le soutien aux associations et structures du territoire
- **Des frais financiers à hauteur de 5,50 millions d'euros** en raison de la remontée des taux et de ses conséquences sur le stock de dette à taux variable
- **Des attributions de compensation à hauteur de 19,56 millions d'euros** qui enregistrent notamment les évolutions du SCSI

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement - BP 2024

- Dépenses courantes de fonctionnement
- Dépenses de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courantes dont subventions et participations
- Frais financiers
- Charges exceptionnelles



# Une évolution de la masse salariale enregistrant les évolutions règlementaires et législatives



# Préserver un haut niveau d'investissement pour le territoire en lien avec les priorités du mandat

Une troisième annuité de PPI à hauteur de 64,26 millions d'euros

- Un PPI qui permet le déploiement des **priorités du mandat et la poursuite des opérations lancées**
- **Un travail d'optimisation** conduit avec l'ensemble des directions pour garantir la soutenabilité du PPI

Répartition des crédits d'investissement pour l'annuité 2024 du PPI

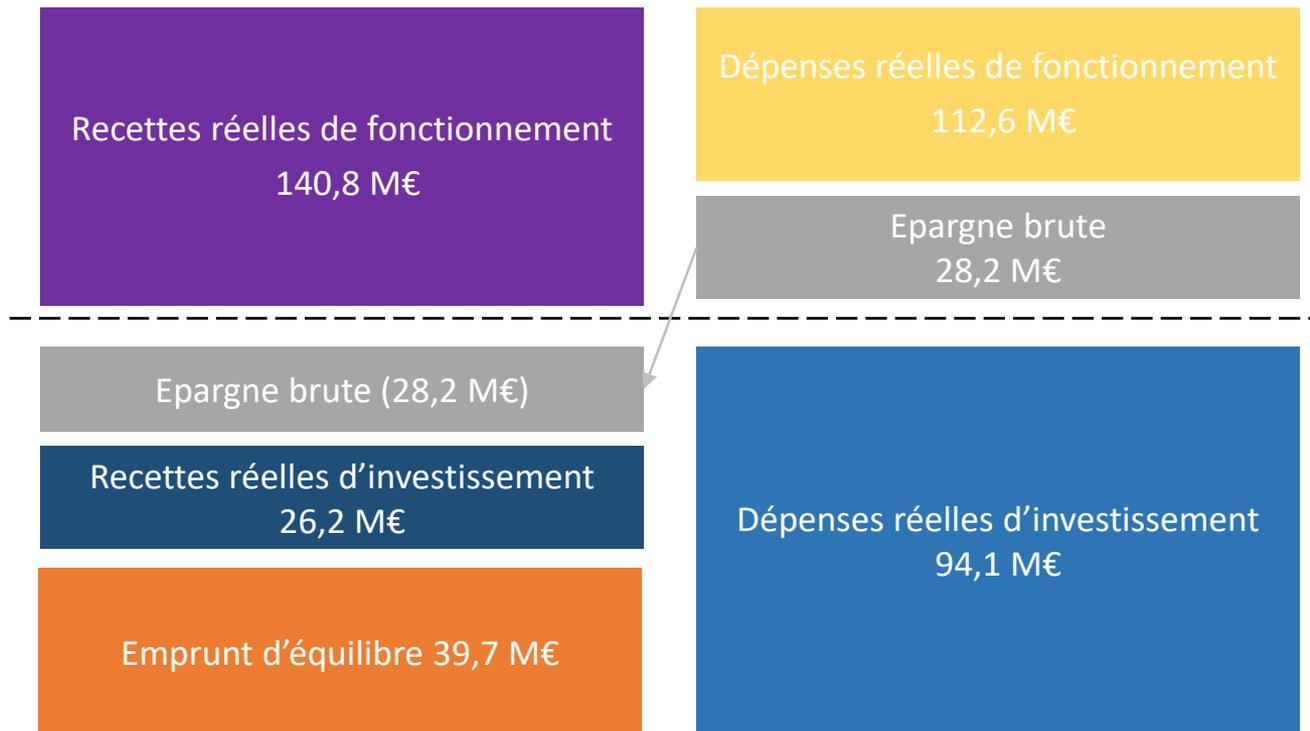
**18,5 millions d'euros** : poursuite du soutien aux communes (opérations en maîtrise d'ouvrage + fonds de concours)



**23,2 millions d'euros** : entretien du patrimoine communautaire (espaces publics, paysages, patrimoine)

**22,5 millions d'euros** : poursuite des projets communautaires (Pôle Gare Préfecture, Ecole nationale d'arts...)

# Un budget à hauteur de 207 millions d'euros dans un contexte contraint



- **Des recettes réelles de fonctionnement à hauteur de 140,8 millions hors reprise de résultat 2023**
- **Une progression des dépenses réelles de fonctionnement de 2,7%** sous l'effet notamment de l'inflation et limitée grâce à un pilotage fin de la dépense
- **Un volume d'investissement au PPI de 64,2 millions** pour poursuivre la mise en œuvre des priorités du mandat, les opérations démarrées ainsi que le soutien aux communes
- **Des recettes d'investissements évaluées à 26,2 millions d'euros**

# Un budget conduit par la volonté de garantir des équilibres financiers soutenables dans un contexte contraint

## Un emprunt d'équilibre de 39,7 millions d'euros inscrit au BP 2024

- **Un emprunt d'équilibre inscrit à hauteur de 39,7 millions d'euros** dans un contexte de stabilisation des taux à un niveau élevé avec une anticipation de décrue sur la fin de l'exercice
- **Hypothèse haute sans intégration de la reprise de résultat 2023 et d'une consommation des crédits à hauteur de 100%**

## En dépit des contraintes, des équilibres financiers solides en adéquation avec les objectifs du Pacte financier et fiscal

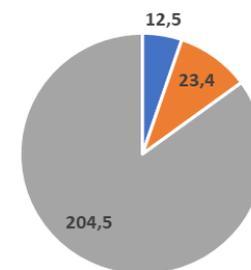
- **Une épargne brute de 28,2 millions d'euros** permettant de garantir une capacité d'autofinancement égale à 20% au BP 2024
- **Une capacité d'autofinancement stabilisée** par rapport au BP 2023 sous l'effet des tensions persistantes enregistrées sur la section de fonctionnement
- **Une capacité de désendettement maximale de 9,15 ans en 2024** (hypothèse de consommation des crédits à hauteur de 100% et hors reprise du résultat 2023)

# Une conjoncture 2024 qui pèse sur la soutenabilité de l'endettement de la CACP

## Un encours de dette important, mais qui demeure sécurisé et diversifié

- **Un encours de dette** du budget principal de la CACP qui atteint 240,4 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2024 en intégrant le PPP Eclairage public et la DSP Aren'Ice
- **Un encours de dette** qui diminue de près de 11 millions d'euros entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 1<sup>er</sup> janvier 2024 au budget principal
- **Un budget principal qui porte 99,9%** de l'encours de dette de la CACP pour un stock de dette total de 241,8 millions d'euros
- **100% du stock de dette classé A1** et notation 2A- par l'agence Standard & Poors en 2023 confirmant la gestion sécurisée et prudentielle de la collectivité

Encours de dette du budget principal de la CACP au 1er janvier 2024



■ Dette Aren'Ice ■ Dette PPP Eclairage public ■ Dette

## Une capacité de désendettement qui enregistre une évolution similaire à l'épargne brute

- **Encours de dette fin 2024 est évalué à 257,6 millions d'euros** pour une capacité de désendettement maximale de 9,2 ans (consommation de l'intégralité des crédits et hors reprise du résultat)
- **Vigilance maintenue** dans un contexte de hausse de taux et un seuil d'alerte fixé à 10 ans

# 3. Un budget 2024 qui poursuit les priorités du mandat

## Budget principal

# Un budget 2024 tourné vers le renforcement de l'attractivité du territoire dans un environnement concurrentiel



## Politique publique – Développement économique & Parcs d'activités

### Fonctionnement (0,5 million d'euros) :

- Soutien aux acteurs de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire
- Animation du tissu économique et soutien aux filières structurantes du territoire

### Investissement (0,8 million d'euros) :

- Requalification de la voirie des parcs d'activités économiques



*1,3 million d'euros pour la politique Publique du Développement Économique et Parcs d'activités au BP2024*



## Politique publique – Emploi

### Fonctionnement (0,2 million d'euros) :

- **Organisation et participation à des manifestations:** 8<sup>e</sup> édition du Forum intercommunal de l'emploi
- **Soutien aux acteurs du territoire :** GEIQ Industrie, plateforme RH de l'association AVEC...

## Politique publique – Enseignement supérieur et vie étudiante



*Projet d'École nationale d'arts de Paris-Cergy, 5 millions d'euros au BP 2024*

### Fonctionnement (0,3 million d'euros) :

- **Soutien à l'enseignement supérieur :** participation à la Fondation de l'Université

### Investissement (5,5 millions d'euros) :

- **École nationale supérieure d'arts** (5 millions d'euros)
- **Projets ESSEC 2020** (0,1 million d'euros)

# Un budget 2024 tourné vers le soutien aux équipements et partenaires culturels et sportifs contribuant à l'animation du territoire



## Politique publique – Sports et loisirs

**Fonctionnement (11,4 millions d'euros) :**

- Soutien aux clubs labellisés et à l'Île-de-loisirs
- Participation à des opérations visant à la promotion de la pratique sportive dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques : Coupe de France de break, passage de la flamme sur le territoire...

**Investissement (3,5 millions d'euros) :**

- Entretien du patrimoine sportif de la CACP (1,4 million d'euros)
- Centre aquatique Liesse (0,9 million d'euros)



*14,9 millions d'euros pour la politique publique des Sports*



## Politique publique – Tourisme

**Fonctionnement (0,6 million d'euros) :**

- Versement de la subvention à l'office du tourisme, ainsi que le reversement de la taxe de séjour



## Politique publique – Culture & Education artistique

**Fonctionnement (5,1 millions d'euros) :**

- Organisation du Festival Cergy Soit !
- Soutien aux structures partenaires : Scène nationale, Scène des musiques actuelles...
- Crédits de fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional

**Investissement (1,6 million d'euros) :**

- Entretien du patrimoine culturel de la CACP (0,3 million d'euros): CRR, théâtres...



*Festival Cergy Soit !, organisation de l'édition 2024*

# Un budget 2024 tourné vers le renforcement des solidarités et de la cohésion

## Politique publique – Habitat

### Fonctionnement (1,6 million d'euros) :

- Animation et financement de plusieurs dispositifs : étude dans le cadre du nouveau PLH, plan Logement d'abord
- Gestion des aires des gens du voyage

### Investissement (3,3 millions d'euros) :

- Poursuite de la gestion des aides dans le cadre du PLH et des dispositifs d'aides à la pierre



*4,9 millions d'euros pour la politique publique Habitat*

## Politique publique – Solidarités urbaines

### Fonctionnement (1,1 million d'euros) :

- Soutien au Conseil local de la santé mentale
- Subventions au titre du contrat de ville: Sauvegarde 95, Espérer 95
- Déploiement d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes



*1,1 million d'euros de crédits de fonctionnement pour la politique publique Solidarités de la CACP*

## Politique publique – Relations internationales

*Poursuite de la coopération avec Porto-Novo au Bénin à travers le projet de réhabilitation des places traditionnelles*



### Fonctionnement (0,6 million d'euros) :

- Poursuite des partenariats avec Porto Novo et Haïti

# Un budget 2024 qui renforce l'engagement dans une gestion durable du patrimoine communautaire



## Politique publique – Patrimoine bâti

*Entretien et rénovation du patrimoine communautaire, 6,1 millions au BP2024*



### Fonctionnement (3,1 millions d'euros) :

- Maintenance préventive et curative du patrimoine communautaire

### Investissement (3 millions d'euros) :

- Rénovation énergétique du théâtre des Louvrais (1,9 million)
- Aménagements de locaux (0,2 million)



## Politique publique – Aménagement durable

### Fonctionnement (0,2 million d'euros) :

- Etudes et veilles juridiques

### Investissement (1,4 million d'euros) :

- Puiseux Eagles 78/ Boulevard de l'Oise / Acquisitions foncières (0,7 million)
- PLU et SCOT (0,4 million)



## Politique publique – Espaces publics

### Fonctionnement (1,2 million d'euros) :

- Entretien des équipements urbains (0,2 million d'euros)
- Travaux de voirie (0,8 million d'euros)

### Investissement (2,5 millions d'euros) :

- Rénovation de la chaussée (0,8 million)
- Rénovation des ouvrages d'art (0,2 million)
- Requalification de voirie (0,4 million)
- Rénovation de trottoirs (0,4 million)



*Espaces publics, 3,7 millions d'euros au BP24*

# Un budget 2024 marqué par la poursuite d'interventions fortes en faveur d'une transition durable du territoire

## Politique publique – Eclairage public



*Eclairage public,  
12,8 millions  
d'euros au BP24*

### Fonctionnement (4,8 millions d'euros) :

- Loyer PPP et exploitation de maintenance

### Investissement (8 millions d'euros) :

- Investissement dans le cadre des travaux du PPP
- Nouvelle opération d'optimisation de l'éclairage public : remplacement des lanternes énergivores, développement de « J'allume ma rue »

## Politique publique – Mobilités

### Fonctionnement (4,6 millions d'euros) :

- Participation au réseau de bus LACROIX-SAVAC
- Organisation du Challenge Mobilités

### Investissement (11,8 millions d'euros) :

- Mise en œuvre du schéma directeur cyclable (0,8 million d'euros)
- Création de la maison du Vélo (0,5 million d'euros)



*Pôle Gare  
Préfecture,  
8,9 millions  
d'euros au BP24*

## Politique publique – Paysages et biodiversité



*Réhabilitation  
des sites majeurs,  
0,6 million  
d'euros (+0,4 million)  
au BP24*

### Fonctionnement (3,3 millions d'euros) :

- Mise en œuvre du PAT (0,1 million d'euros)
- Entretien des espaces verts (2,8 millions d'euros)

### Investissement (1,4 million d'euros) :

- Réhabilitation des sites majeurs (0,6 million)
- Réhabilitation des espaces verts (0,4 million)

# Un budget 2024 marqué par la poursuite d'interventions fortes en faveur d'une transition durable du territoire



## Politique publique – Eaux pluviales

*Eaux pluviales ,  
3,4 millions  
d'euros au BP24*



### Fonctionnement (0,4 million d'euros) :

- **Entretien du patrimoine de la CACP** : mise en place d'actions préventives ciblées, entretien des ouvrages...

### Investissement (3 millions d'euros) :

- **Protection contre les inondations** (1,9 million d'euros) : réalisation du schéma directeur des eaux pluviales, opérations en maîtrises d'ouvrage désignées en accompagnement des projets des communes...
- **Mise en conformité des branchements** (0,3 million d'euros)



## Politique publique – Transition écologique et énergétique

### Fonctionnement (0,9 million d'euros) :

- **Mise en œuvre du PCAET**
- **Projets ACTEE Merisier, Peuplier et Séquoia** (0,8 million d'euros)

### Investissement (0,5 million d'euros) :

- **Développement des énergies renouvelables** (0,2 million)
- **Stratégie climat – Captation carbone** (0,25 million)



*Développement  
des énergies  
renouvelables sur les  
installations de la  
CACP*

# Un budget 2024 qui sanctuarise le soutien aux projets des communes : 18,5 millions d'euros de crédits

## Poursuivre l'accompagnement des communes conformément aux engagements pris

- **14,6 millions d'euros (+1,6 million d'euros) de financement d'opérations au titre de l'accueil des populations nouvelles**
- **Des groupes scolaires** : 4,8 millions d'euros pour le groupe scolaire Bossut à Pontoise, 3 millions d'euros pour le groupe scolaire des Marjoberts à Cergy, 1,8 million d'euros pour l'école Saint-Exupéry à Osny
- **L'accueil de la petite enfance** : 1,7 million euros pour la crèche Liesse de Saint-Ouen-l'Aumône, 121.000 euros pour la Maison de la petite enfance à Vauréal, 98.000 euros pour la crèche Bossut de Pontoise
- **Des équipements sportifs** : 500.000 euros pour le gymnase de la Plaine des Linandes à Cergy, 350.000 euros pour le terrain de football Lousteau à Pontoise, 190.000 euros pour rénovation du pôle vestiaire de Jouy-le-Moutier,

## Poursuivre de la mise en œuvre des fonds de concours 2022-2028

- **3,9 millions d'euros de crédits inscrits en 2024** selon le phasage défini avec les communes pour une enveloppe globale de 20 millions d'euros sur l'ensemble du PPI
- **Des projets articulés aux priorités du mandat** : 360.000 pour la rénovation de la Plaine des Sports à Osny, 160.000 euros pour la rénovation du stade Louis Larue à Eragny, 146.000 euros pour l'aménagement de l'espace culturel à Maurecourt, 10.000 euros pour la rénovation du city-stade de Boisemont...

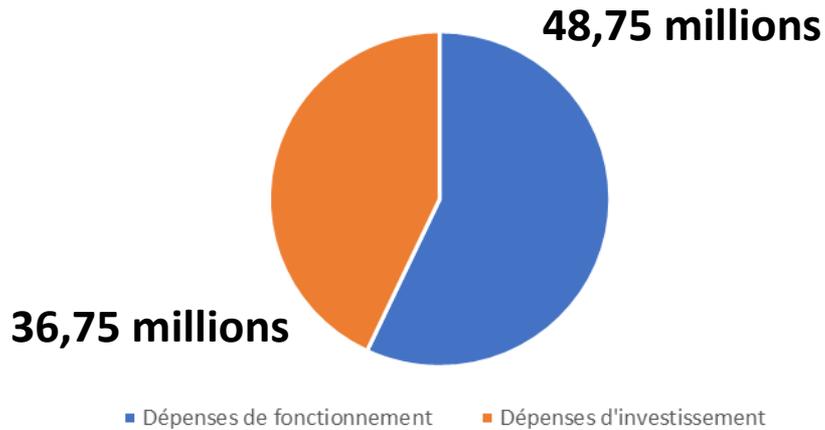
# 4. Budgets annexes 2024

---

# Budget annexe Aménagement 2024

Le budget 2024 s'équilibre à hauteur de **85,50 millions d'euros**

Structure du budget annexe 2024 -  
Aménagement



*Programme  
Woodeum, Grand  
centre (lauréat  
Inventons la Métropole  
du Grand Paris)*

## Principaux éléments pour 2024 :

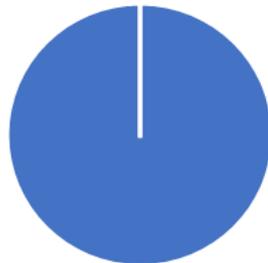
- **Dépenses de fonctionnement** (48,75 millions) intègrent les crédits dédiés aux opérations menées en régie par la CACP sur des ZAC (Neuville 2, Demi-Lieu), ainsi que des travaux sur les parcs d'activité Béthunes, Equerre et Bouveries, et les dépenses de participation au déficit des ZAC concédées.
- **Dépenses d'investissement** (36,75 millions) correspondent aux participations aux équipements pour les ZAC en concession notamment pour la ZAC Bossut (2,1 millions), ainsi que les travaux des nouvelles opérations en ZAC ou des crédits pour les études (540.000 pour le Grand centre, 1,8 million pour Marcouville).

# Budget annexe - Chauffage urbain 2024

Le budget 2024 s'équilibre à hauteur de **0,47 million d'euros**

Structure du budget annexe 2024 -  
Chauffage urbain

**0,47 million**



■ Dépenses de fonctionnement ■ Dépenses d'investissement



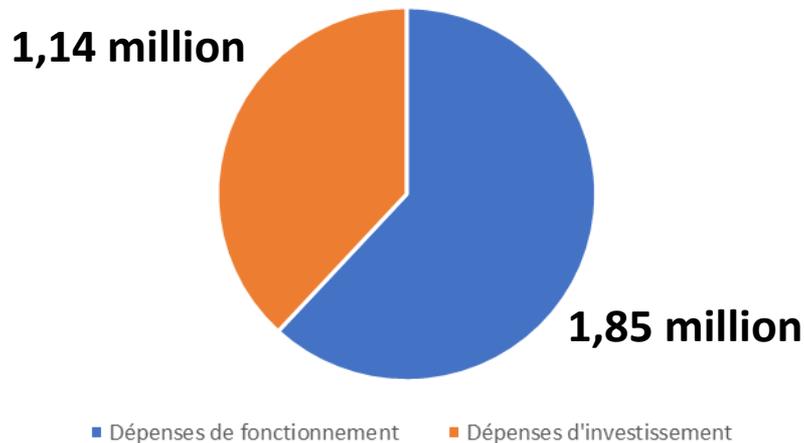
## Principaux éléments pour 2024 :

- **Dépenses de fonctionnement** (0,47 millions d'euros) : indemnité résiduelle, charges de suivi d'exploitation et administratives de la DSP, dépenses de personnel...
- Il n'y a pas de crédit prévu en investissement en 2024

# Budget annexe - Eau potable 2024

Le budget 2024 s'équilibre à hauteur de **2,99 millions d'euros**

Structure du budget annexe 2024 - Eau potable



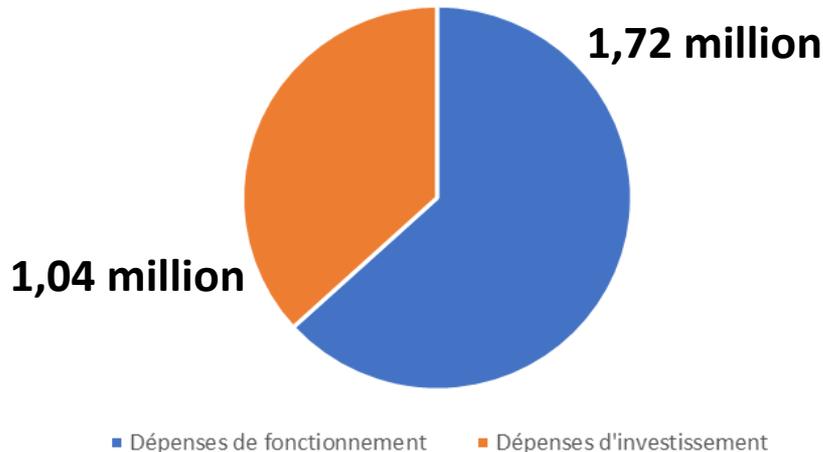
## Principaux éléments pour 2024 :

- Maintien de la redevance « Protection de la ressource en eau » et de la redevance transit au même niveau que 2023
- **Dépenses de fonctionnement** (1,85 million d'euros) : dépenses de personnel, frais généraux, crédits d'étude, subventions à la CMRP...
- **Dépenses d'investissement** (1,14 million d'euros) : en lien notamment avec les travaux de mise en conformité des ouvrages d'eau potable, remboursement de l'annuité d'emprunt

# Budget annexe - Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI) 2024

Le budget 2024 s'équilibre à hauteur de **2,76 millions d'euros**

Structure du budget annexe 2024 - GEMAPI



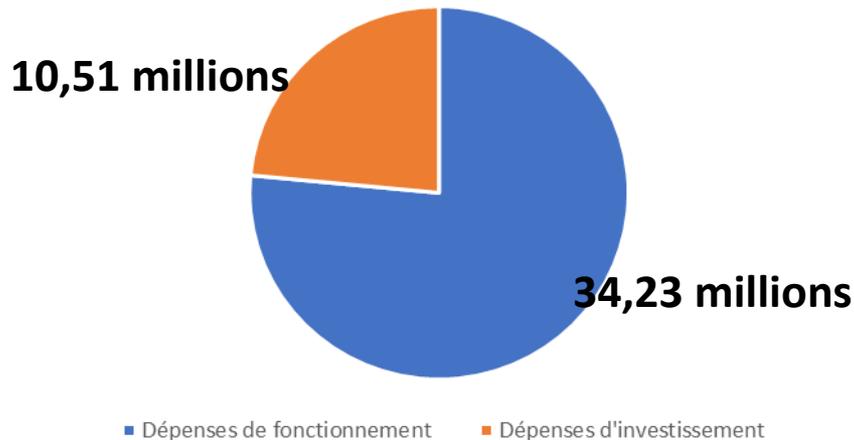
## Principaux éléments pour 2024 :

- **Revalorisation de la taxe GEMAPI** à hauteur de 1,715 million d'euros (contre 1,44 million en 2023) afin de faire face aux investissements prévus soit une taxe s'élevant à 8 euros / habitant en moyenne
- **N'avait pas connu de revalorisation depuis 2018** et la prise de compétence de la CACP malgré des enjeux prégnants
- **Dépenses de fonctionnement** (1,72 million) : financement des syndicats, gestion du patrimoine...
- **Dépenses d'investissement** (1,04 million) : actions prévues sur le rôle de Liesse, la sécurisation du bassin de l'Axe majeur...

# Budget annexe - TEOM 2024

Le budget 2024 s'équilibre à hauteur de **44,74 millions d'euros**

Structure du budget annexe 2024 - TEOM

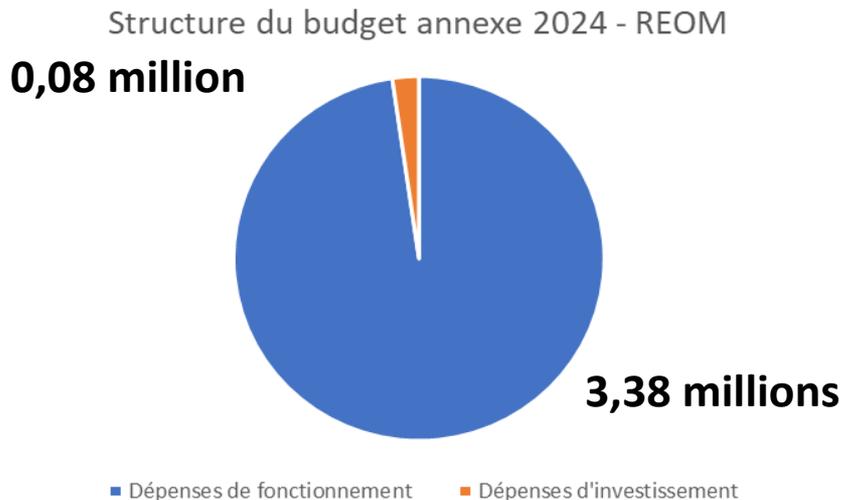


## Principaux éléments pour 2024 :

- **Maintien d'un objectif de convergence des taux de la TEOM à 8%**
- **Dépenses de fonctionnement** (34,23 millions d'euros) correspondent aux opérations de collecte des déchets ménagers, aux opérations liées aux contenants ou encore aux opérations de traitement des déchets...
- **Dépenses d'investissement** (10,51 millions d'euros) correspondent aux investissements liés aux bacs, au déploiement des BAVEs, à l'avance pour le préfinancement du centre de tri, au versement au concessionnaire d'une subvention d'équipement...

# Budget annexe - REOM 2024

Le budget 2024 s'équilibre à hauteur de **3,46 millions d'euros**



## Principaux éléments pour 2024 :

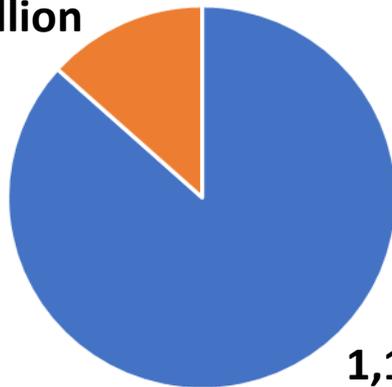
- Revalorisation du montant de la redevance de **+9,5%** afin de prendre en compte les évolutions du service et son coût
- **Dépenses de fonctionnement (3,38 millions)** correspondent aux collectes des déchets ménagers et assimilés, aux opérations de traitement des déchets...
- **Dépenses d'investissement (0,08 million)** correspondent à des investissements liés aux bacs...

# Budget annexe - La Turbine 2024

Le budget 2024 s'équilibre à hauteur de **1,35 million d'euros**

Structure du budget annexe 2024 - La Turbine

**0,18 million**



**1,17 million**

■ Dépenses de fonctionnement    ■ Dépenses d'investissement



## Principaux éléments pour 2024 :

- **Dépenses de fonctionnement** (1,17 million d'euros) correspondent aux charges courantes des trois sites
- **Recettes de fonctionnement** (1,14 million) correspondent aux redevances d'occupation des entreprises, à diverses subventions dont une subvention d'équilibre du budget principal (51.000 euros)
- **Dépenses d'investissement** (0,18 million d'euro) correspondent aux dépenses de travaux, de remboursement de cautions...

---

BP 2024

Conseil communautaire – 5 mars 2024

